COMMUNE DE LEYSIN

Numéro d'enquête 18.41.23

N° CAMAC 224994

AVIS OFFICIEL

ENQUÊTE PUBLIQUE

La Municipalité soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Mise en conformité : Route d'accès privée, Mur de soutènement en limite de propriété de la parcelle 1054, Modification de l'emplacement du garage enterré, Pose de panneaux solaires, Construction d'un balcon, Prolongement d'un balcon, Prolongement de la terrasse, Construction d'une lucarne, Construction d'une cave et buanderie enterrée et Construction d'un couvert pour 2 voitures

Compétence	:	*(ME) Municipale Etat*
Lieu-dit	:	En Esserts
Parcelle RF N°	:	1055 ; 4120 ; 4121 et 4124
Bâtiment ECA N°	:	1745a
Adresse N°	:	Route des Esserts 100a
Coordonnées (E/N)	:	2'568'280 / 1'133'910
Propriété de	:	PIATEK Tomasz YURKOVSKAYA Liliya Route des Esserts 100a 1854 Leysin
Plans produits par	:	NICOD Pierre-André NPPR Ing et Géomètre SA Chemin du Château-sec 6 1510 MOUDON
Particularité(s)	:	Dérogation RPE Art. 38 Hauteur

Le dossier est déposé au service des constructions où il peut être consulté :

Du 26.08.2023 au 24.09.2023

Leysin, le 18.08.2023

LA MUNICIPALITE

Demande de permis de construire (P)
N° CAMAC : **224994**

A. AVIS D'ENQUETE

Référence communale :

Données générales

Compétence M ou ME (*) : **(ME) Municipale Etat**

1. **Commune (*) :** Leysin
2. Lieu-dit :
   et/ou adresse (*) : Route des Esserts
3. Coordonnées (E / N) (*) : 2568280 / 1133910 *(coordonnées moyennes de l'ouvrage, par exemple: 2549170 / 1161250)*
4. No de parcelles (*) : 1055 4120 4124 4121
5. No ECA :
6. Note recen. architectural :

Acteurs *(si plusieurs, ajouter en page n° 14)*

7. **Propriétaire (*) :**

Nom, Prénom :	PIATEK TOMASZ	Raison sociale :	
Adresse :	Route des Esserts 100a	Tél. :	
NPA / Localité :	1854 LEYSIN	E-mail :	

Promettant acquéreur :

Nom, Prénom :		Raison sociale :	
Adresse :		Tél. :	
NPA / Localité :		E-mail :	

Droit distinct et permanent :

Nom, Prénom :		Raison sociale :	
Adresse :		Tél. :	
NPA / Localité :		E-mail :	

8. **Auteur des plans (*)** *(personne physique selon art. 72 RATC)*

Projet nécessitant :	[_] Architecte [X] Ingénieur [_] Exception art. 106 LATC		
Nom, Prénom :	NICOD PIERRE-ANDRÉ	N° reg. mandataire :	2121
Profession :	Ingénieur géomètre		
Raison sociale :	NPPR ING. ET GÉOM. SA	E-mail :	moudon@nppr.ch
Adresse :	Chemin du Château-sec 6	Tél. :	0219051588
NPA / Localité :	1510 MOUDON	Fax :	

9. **Nature des travaux principale (*) :** *(une seule coche possible)*

[_] Adjonction	[_] Agrandissement	[_] Changement / nouvelle destination des locaux
[X] Construction nouvelle	[_] Démolition partielle	[_] Démolition totale
[_] Reconstruction après démolition	[_] Reconstruction après incendie	[_] Rénovation totale
[_] Transformation(s)		

10. **Description de l'ouvrage (*) :**

Mise en conformité de : prolongation du balcon sud, création d'un balcon à l'ouest, création d'une lucarne, déplacement du garage enterré, déplacement des panneaux solaires (à installer sur le couvert), modification d'ouvertures en façades, création d'une cave enterrée, création du chemin d'accès privé Construction d'un couvert à voiture de deux places

11. **Demande de dérogation** (Base légale d'octroi, N° de l'article et mention du motif)

Art 38 du RPE, hauteur de construction

Particularités

12.	a) Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102.1 et 102.2) (*) :	[ ] Oui [X] Non
	b) L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DFIRE/MS)	[ ]
	c) L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection	[ ]
13.	a) Le projet implique un défrichement de m^2 *(cocher aussi la question N° 105)*	[ ]
	b) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie	[ ]
	c) Le projet implique une atteinte à un biotope *(voir aussi la question N° 107)*	[ ]
14.	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit : *(voir la question N° 38)*	[ ] I [ ] II [ ] III [ ] IV
15.	Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)	[ ]
16.	Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC (art. 72i RLATC) : 136433 N° FAO :	P-7-94-1-2012-ME
17.	Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (*) :	[X] Oui [ ] Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du au

B. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'AVIS D'ENQUETE

20. **Maître de l'ouvrage (*) :**

[ ] 01 CFF
[ ] 03 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
[ ] 04 Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ou Domaine des EPF
[ ] 07 Swisscom
[ ] 08 La Poste
[ ] 10 Canton
[ ] 11 Entreprise de droit public d'un canton
[ ] 15 Commune
[ ] 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, électricité, etc.)
[ ] 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladies)
[ ] 22 Institution de prévoyance, caisse de pension
[ ] 23 Caisse maladie, SUVA
[ ] 24 Banque, fond immobilier, holding financière
[ ] 31 Usine d'électricité privée
[ ] 32 Usine à gaz privée
[ ] 33 Chemin de fer privé
[ ] 41 Société individuelle ou de personnes (construction, immobilier)
[ ] 42 Coopérative de logement
[X] 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (construction, immobilier)
[ ] 51 Société individuelle ou de personnes (industrie, artisanat, commerce)
[ ] 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (industrie, artisanat, commerce)
[ ] 61 Particulier et hoirie
[ ] 63 Organisation internationale, ambassade
[ ] 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.) :

Nom, Prénom :	SEILER DANIEL	Raison sociale :	LMD SERVICES SÀRL
Adresse :	Place de la Gare 1	Tél. :	0794692333
NPA / Localité :	1964 CONTHEY	E-mail :	lmd@bluewin.ch

21. **Direction des travaux (*) :**

Nom, Prénom :	SEILER DANIEL	Raison sociale :	LMD SERVICES SÀRL
Adresse :	Place de la Gare 1	Tél. :	0794692333
NPA / Localité :	1964 CONTHEY	E-mail :	lmd@bluewin.ch

C. CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

30. Genre de construction (*) : [X] Bâtiment [ ] Ouvrage de génie civil, aménagement extérieur

31. Type d'ouvrage (*) :

Approvisionnement en eau / énergie
[ ] 11 Alimentation en eau
[ ] 13 Usines à gaz, réseaux et installations chimiques
[ ] 14 Chauffage à distance
[ ] 19 Autre

Elimination des déchets
[ ] 22 Ordures ménagères
[ ] 23 Autres déchets

Infrastructure routière, parking
[ ] 34 Route, place de stationnement
[ ] 35 Parking couvert

Autre transport et communication
[ ] 41 Constructions pour chemins de fer (yc. gare)
[ ] 42 Constructions pour les bus et tramway
[ ] 43 Constructions pour la navigation
[ ] 45 Constructions pour les communications (yc. antenne téléphonie)
[ ] 49 Autres constructions vouées aux transports

Education, recherche, santé, loisirs, culture	[_] 51 Ecole, système d'éducation (jusqu au niveau maturité)
	[_] 52 Formation supérieure ou recherche
	[_] 53 Hôpital
	[_] 54 Foyer avec soins médicaux et/ou assistance sociale
	[_] 55 Autre établissement de santé spécialisé
	[_] 56 Installation de loisirs et de tourisme
	[_] 57 Eglise et bâtiment à but religieux
	[_] 58 Bâtiments à but culturel, musées, bibliothèques et monuments
	[_] 59 Salles omnisports et salles de sport
Autres infrastructures	[_] 61 Aménagement de berges et barrages
	[_] 62 Constructions pour la défense nationale
	[_] 69 Autres infrastructures
	[X] 71 Maison individuelle à un logement, isolée
	[_] 72 Maison individuelle à un logement, mitoyenne ou jumelle
	[_] 73 Bâtiment à plusieurs logements pour l'habitation exclusivement
	[_] 74 Bâtiment à usage mixte, principalement à usage d'habitation
	[_] 76 Foyer sans soins médicaux et/ou assistance sociale
	[_] 78 Garage, place de parc en rapport avec l'habitation
	[_] 79 Autre construction en rapport avec l'habitation
Agriculture, sylviculture	[_] 81 Construction agricole
	[_] 82 Construction sylvicole
Industrie, artisanat, commerce, services, administration	[_] 91 Fabrique, usine, atelier
	[_] 92 Halle, dépôt, silo, citerne
	[_] 93 Bât. administratif, bureaux
	[_] 94 Bât. commercial, magasin
	[_] 95 Etablissements tels que hôtel, café-restaurant, café-bar, tea-room, etc...
	[_] 96 Autres hébergements de courte durée
	[_] 99 Autre construction destinée à des activités économiques

Situation

33. Emprise de l'ouvrage (définie par le rayon autour des coordonnées E/N du projet) :

[_] 5 m [_] 10 m [_] 25 m [X] 50 m
[_] 100 m [_] 250 m [_] 500 m [_] 1000 m

34. L'ouvrage est également situé sur une autre commune :

35. Dans un plan général d'affectation (PGA) [X]
Dans un plan partiel d'affectation (PPA) [_]
Dans un plan de quartier (PQ/PQCM) [_] Nom et/ou No de la zone : Zone des chalets A

36. Secteur de protection des eaux : [_] Au [X] üB *(Si zones S, cocher la question N° 115)*

37. A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire [_]
(joindre l'accord de l'entreprise ferroviaire selon art. 18m LCdF) (si l'accord n'a pas été délivré ou si la démarche est en cours, cocher la question N° 127)

Bruit

38. [X] a) Les degrés de sensibilité au bruit (DSB) ont déjà été attribués dans les zones d'affectation

[_] b) La construction, nouvelle ou transformée, comportant des locaux d'habitation ou des locaux d'exploitation dans lesquels des personnes séjournent régulièrement pendant des périodes prolongées, est située sur une parcelle où le DSB n'a pas encore été défini. Le DSB proposé est indiqué à la question N° 14.
(joindre la proposition de DSB du constructeur et le préavis du Service de l'environnement et de l'énergie (DGE-DIREV))

Eau potable, défense incendie

40. Alimentation en eau de boisson : [_] Réseau public [_] Alimentation privée

41. Défense incendie extérieure à partir d'une borne hydrante : [_] Existante [_] Projetée
Distance [m] :

Ramassage des déchets

42. a) Conteneurs ordures ménagères [_] Existant [_] Projeté
b) Différenciés [_] Existant [_] Projeté
c) Emplacement accessible aux camions ramasseurs [_]

Suppression des barrières architecturales

43. [ ] La construction de locaux et installations accessibles au public, destinés à l'habitation collective ou à l'activité professionnelle, est adaptée aux besoins des personnes handicapées ou âgées *(art. 36 et 37 RATC)*
[ ] Transformation ou agrandissement de bâtiments existants : les conditions de l'art. 38 RATC sont remplies

Equipements, installations

49. [ ] Piscine démontable d'une saison à l'autre *(distribution de la directive DCPE 501 par la commune)*
[ ] Piscine fixe *(voir la section Q. Sports, loisirs, campings, dortoirs ; question 356 ou 357)*

Déchets de chantier

50. [ ] Si la quantité de déchets de chantier attendue (matériaux d'excavation inclus) dépasse 200 m3 ou, en cas de déconstruction ou transformation, s'il faut s'attendre à la présence de polluants dangereux (p. ex. PCB, HAP, plomb ou amiante), un plan d'élimination des déchets, comme prévu par l'OLED (art. 16) doit être fourni à l'autorité communale. lien

D. SURFACES, VOLUME, COÛT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav.
60.	Surface totale des parcelles [m²]	6475			6475
61.	Surface totale en zone à bâtir [m²] (A)	6475			6475
62.	Surface bâtie [m²] (B)	330			330
63.	Surface brute utile des planchers [m²] (C)				
	dont consacrée au logement [m²]				
64.	Coefficient d'occupation du sol (COS) (B/A)				0.06
	Coefficient d'utilisation du sol (CUS) (C/A)				
65.	Cube SIA [m³]				
66.	Valeur ECA ouvrage avant travaux [CHF]				
	Estimation totale des travaux (CFC 2) [CHF] (*)	60000	CFC 1 à 5 [CHF]		

E. BATIMENT ET LOGEMENT

75. Description du projet (*)

Nb total de nouveaux bâtiments	0	Avec logements	Sans logements
Nb total de bâtiments transformés	0		
Nb total de bâtiments démolis	0		

(pour les détails des bâtiments veuillez remplir les fiches bâtiment pour chaque bâtiment)

F. PLACES DE STATIONNEMENT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav.
80.	Intérieur du bâtiment, souterrain, en toiture				
81.	Couverts, garages extérieurs	2	2		4
82.	Places non couvertes				
83.	Total *(à reporter sous question N° 10)* *(Si le total est plus grand que 50 pl. veuillez cocher la question 401 a)*	2	2		
84.	Nombre de places de stationnement pour les vélos *(avec ou sans l'assistance électrique)*				

L. SITUATION DE L'OUVRAGE

Annexes

Environnement

101. Situation particulière
[_] Dans un plan cantonal d'affectation
[_] Dans un plan cantonal de protection *(sauf Lavaux)*

102.1 Parcelle(s) située(s) partiellement ou entièrement hors des zones à bâtir (zone agricole, viticole, alpestre, aire forestière, zone intermédiaire, zone de verdure, zone spéciale art. 50a LATC, zone agricole spécialisée art. 52a LATC, zone des hameaux, etc.)(répondre aussi à la question N° 12) (*) [_] Oui [X] Non

102.2 Travaux situés hors zone à bâtir (si constructions, installations (y compris de chantier), démolitions, changements d'affectation, conduites, fondations, mouvements de terre, accès, dépôts, etc. sont prévus, même partiellement, hors zone à bâtir) (*) [_] Oui [X] Non

102.3 Travaux ou changement d'affectation liés à une exploitation agricole. [_] 66 A

102.4 Travaux ou changement d'affectation non conformes à la destination de la zone "hors zone à bâtir" (sans lien à une exploitation agricole). [_] 66 B

102 A. L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou une décision particulière (DFIRE/MS) [_]

102 B. L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection [_]

103. Dans l'aire forestière [_]

104. A moins de 10 m de la lisière légale de la forêt [_]

105. Le projet implique un défrichement de [m²] : [_] Annexe
(cocher aussi la question No 13A) (joindre la demande d'autorisation de défrichement avec justificatif)

106 A. Dans un secteur exposé à des dangers naturels (*) : [X] Oui [_] Non 43 - DN

Les cartes de danger naturel doivent être consultées sur le guichet cartographique cantonal (thème dangers naturels)

- Inondations (INO)	[_]	- Chutes de pierres et blocs (CPB)	[_]
- Laves torrentielles (LTO)	[_]	- Effondrements (EFF)	[_]
- Glissements de terrain permanents (GPP)	[X]	- Avalanches (AVA)	[_]
- Glissements de terrain spontanés (GSS)	[_]		

IMPORTANT : En cas de réponse positive à la question ci-dessus, merci de vous rendre sur le site de l'ECA afin de remplir le formulaire 43 DN pour chaque danger naturel gravitaire affectant la parcelle concernée par le projet de construction. Trois exemplaires du formulaire dument signé par toutes les parties sont à joindre au dossier de permis de construire.

Les anciens formulaires 43 ne sont plus valides et ne doivent plus être utilisées.

106 B. Dans un site pollué
(en cas de doute, interroger la commune ou la DGE-DIRNA-GEODE pour les décharges ou la DGE-DIREV-ASS pour les sites industriels et les lieux d'accident)
[_] Ancienne décharge [_] Site industriel pollué [_] Lieu d'accident

107. Projet portant atteinte à une espèce ou à un milieu digne de protection [_]
(selon art. 22 de la loi sur la faune du 28 septembre 1989)

108. Projet situé dans un site porté à un inventaire ou classé faune, nature et paysage [_]

110. Dans une région archéologique [_]

111. Construction protégée: A l'inventaire / Monument historique / Protection générale (sauf Lausanne) [_]
(Pour les ouvrages hors zone à bâtir, voir questions 12 et 102)

Préservation du parc locatif

Travaux et/ou changement d'affectation touchant un bâtiment avec des logements loués existants

112.1 a) Démolition, transformation, rénovation totale ou partielle supérieure aux 20 % de la valeur ECA du bâtiment ou de la partie du bâtiment touchée par les travaux **seulement lorsque l'immeuble existant comprend au moins trois logements loués en dernier lieu (même vacants)** [_] 53

b) Changement de destination d'un logement existant loué en dernier lieu (même vacant), avec ou sans travaux, pour l'utiliser sous une autre forme que celle prévalant au moment de la requête. [_] 53

Procédure simplifiée

112.2 a) Rénovation inférieure aux 20 % de la valeur ECA du bâtiment ou de la partie du bâtiment touchée. [_] 53 B

b) Rénovation ne concernant qu'un ou deux appartement(s) loué(s) isolé(s). [_] 53 B

Logement d'utilité publique

112.3 Procédure de reconnaissance de logements d'utilité publique (LUP) au sens de la loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) [_] 54

Bruit

113. Projet situé dans une zone où les valeurs limites d'immission sont dépassées selon l'art. 31 OPB [_] Annexe
(rapport acoustique nécessaire)

114. Construction d'une paroi ou d'une butte antibruit [_]

Protection des eaux			Annexes
115.	Zones S de protection des eaux *(autres secteurs, cocher la question N° 36)*	[ ]	
116.	Projet situé à moins de 20 m de : [ ] la rive d'un lac [ ] d'un cours d'eau à ciel ouvert [ ] d'un cours d'eau sous voûtage		
Gestion des eaux météoriques *(surface de collecte supérieure à 50 m²)*			
117.	Déversement des eaux météoriques Directement au cours d'eau ou dans un plan d'eau [ ] Au cours d'eau, plan d'eau ou au collecteur communal avec rétention *(voir la question N° 210)*	[ ]	
118.	Infiltration des eaux météoriques dans le sol Infiltration directe (surface perméable: grille-gazon, gravier, pavés, etc.) [ ] Ouvrage d'infiltration	[ ]	
119.	Déversement dans un collecteur de l'Etat hors traversée de localité	[ ]	
120.	Surface imperméabilisée supérieure à 2000 m² (construction, parking extérieur, accès)	[ ]	
Eaux usées			
121.	Evacuation sans passer par une STEP	[ ]	
122.	Raccordement à un collecteur de l'Etat hors traversée de localité	[ ]	
123.	Raccordement à la fosse à purin	[ ]	52
Réseaux routier et ferroviaire			
124.	Ouvrage empiétant sur la limite des constructions d'une route cantonale (hors traversée de localité)	[ ]	62
125.	Accès sur une route cantonale ou aménagement en bordure de celle-ci	[ ]	
126.	A moins de 50 m de l'axe d'une route nationale	[ ]	
127.	A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire *(l'accord de l'entreprise ferroviaire n'a pas été délivré ou la démarche est en cours selon art. 18m LCdF)*	[ ]	Annexe
128.	Projet de réaménagement routier de peu d'importance réalisé dans le gabarit existant	[ ]	

M. INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, SERVICES

Locaux occupant des travailleurs			
150.	a) Entreprise industrielle au sens de l'art. 5 LTr b) Entreprise artisanale susceptible d'occuper dans un avenir prévisible au moins 6 personnes pour de la production en série	[ ] [ ]	43, 51, 64 43, 51, 64
151.	Entreprise assimilée aux industrielles et artisanales (art.1 OLT4)	[ ]	43, 51, 64
152.	Toute autre entreprise occupant du personnel et pouvant soumettre facultativement ses plans à la Direction générale de l'emploi et du marché du travail	[ ]	51
Environnement			
153.	Places de transbordement des marchandises et centres de distribution disposant d'une surface de stockage > 20 000 m² ou d'un volume de stockage > 120 000 m³ **(EIE)**	[ ]	64
154.	Installations de production d'énergie **(EIE)** [ ] Extraction de pétrole, gaz naturel ou charbon [ ] Raffinerie de pétrole [ ] Installation géothermique *(plus de 5 MWth)* [ ] Installation thermique *(plus de 100 MWth)* [ ] Usine à gaz, cokerie, liquéfaction du charbon		43, 64
Commerces, services			
155.	Surface et/ou bâtiments administratifs et/ou commerciaux	[ ]	43
156.	Bâtiments de plus de 25m de hauteur totale	[ ]	43
157.	Grands magasins, centres commerciaux Surface consacrée à l'alimentation [m²] : Surface de vente effective *(sans les entrepôts et les parkings)* [ ] Inférieure à 2000 m² [ ] De 2000 à 5000 m² [ ] Supérieure à 5000 m² **(EIE)** [ ] Un plan de quartier a été établi car la surface de vente est supérieure à 2000 m²	[ ]	43
Métaux et machines			
158.	Métaux et machines [ ] Aciéries **(EIE)** [ ] Vieux métaux **(EIE)** [ ] Aluminium **(EIE)** [ ] Métaux non ferreux **(EIE)**	[ ]	43, 64

Bois			**Annexes**
159.	Bois et traitement du bois [ ] Panneaux d'agglomérés **(EIE)** [ ] Plus de 50'000 t/an de cellulose **(EIE)**	[ ]	43, 64
Chimie			
160.	Produits chimiques, pétroliers, phytosanitaires, engrais [ ] Fabriques d'explosifs et de munitions **(EIE)** [ ] Stockage de plus de 1000 t **(EIE)** [ ] Transformation *(> de 5000 m² ou 10'000 t/an)***(EIE)** [ ] Synthèse de produits	[ ]	43, 64
161.	Produits pharmaceutiques et vétérinaires, pharmacies et drogueries, fabriques et commerce en gros de médicaments, de sérums et de vaccins	[ ]	43, 64
162.	Produits plastiques ou en caoutchouc	[ ]	43, 64
Alimentation			
163.	Produits alimentaires	[ ]	43
164.	Produits agro-alimentaires	[ ]	43, 64
Autres matériaux			
165.	Arts graphiques	[ ]	43, 64
166.	Produits pour l'aménagement de la maison et du logement	[ ]	43, 64
167.	Produits, appareils, instruments mécaniques et électroniques	[ ]	43, 64
168.	Textiles, habillement, cuir	[ ]	43, 64
169.	Matériaux de construction (ex. peinture, bitume, briques, tuiles, isolants, etc.) [ ] Cimenteries **(EIE)** [ ] Verreries (plus de 30'000 t/an) **(EIE)**	[ ]	43, 64

N. GENIE CIVIL, DECHETS, SURV. DES OUVRAGES, STEP

Terrassements, dépôts d'excavation et décharges			
200.	Terrassements, excavations ou remblais impliquant un mouvement de matériaux de plus de 5000 m³ ou couvrant une superficie de plus de 5000 m², mais inférieur à 50'000 m³	[ ]	
207.	Le projet a des emprises (temporaires et définitives) sur les sols de plus de 5'000 m² ou, pour les conduites, de plus de 1'000 mètres linéaires ?	[ ]	Concept de gestion des sols
201.	Dépôts d'excavation impliquant un apport de terre [ ] De 50'000 à 500'000 m³ [ ] De plus de 500'000 m³ **(EIE)**		
202.	Décharges contrôlées pour matériaux inertes, résidus stabilisés, décharges bioactives **(EIE)**	[ ]	
Installations de collecte, de tri, de conditionnement, de recyclage, de valorisation, d'incinération ou de traitement des déchets			
203.	Déchetteries ou postes de collecte des déchets	[ ]	
204.	Installations de traitement des déchets [ ] Inférieur ou égal à 1000 t/an [ ] Capacité supérieure à 1000 t/an **(EIE)**		43
205.	Déchiqueteurs de voitures **(EIE)**	[ ]	
206.	Construction ou modification de stations d'épuration collectives ou d'équipements de traitement des boues d'épuration	[ ]	51
Surveillance des ouvrages de retenue			
210.	Ouvrages d'accumulation	Volume maximum d'accumulation > 100 m³ [ ]	
		Retenue au dessus du terrain naturel [ ]	
		Volume d'eau permanent m³ :	

O. AGRICULTURE, ANIMAUX

			Annexes
250.	Bâtiments d'exploitations agricoles sans animaux, hangars agricoles	[ ]	43
251.	Bâtiments d'exploitations agricoles avec animaux	[ ]	43, 52
252.	Exploitations intensives d'élevages ou d'engraissement [ ] Plus de 125 UGB *(hors étables d'alpage)* **(EIE)**	[ ]	43, 52
253.	Manèges, boxes à chevaux. *(Si moins de 5 chevaux, QP 52 pas nécessaire)*	[ ]	43, 52
254.	Elevages et pensions d'animaux domestiques Type d'animaux :	[ ]	
255.	Fosses à purin	[ ]	52
256.	Fumières	[ ]	
257.	Silos à fourrage	[ ]	43
258.	Installations de biogaz.	[ ]	43
259.	Abattoirs, centres d'équarrissage, de collecte, de stockage, d'incinération de déchets carnés, boucheries en gros [ ] Capacité jusqu'à 5000 t/an [ ] Capacité supérieure à 5000 t/an **(EIE)**		43, 64

P. EDUCATION, SANTE, SOCIAL

Etablissements scolaires et sanitaires, centres d'accueil

300.	Bâtiments et établissements de l'enseignement obligatoire public	[ ]	21, 43
301.	Ecoles.paramédicales	[ ]	43, 64
302.	Etablissements sanitaires avec lits ou ambulatoires (par ex. hôpitaux, CTR...)	[ ]	43, 64
303.	Etablissements pour mineurs	[ ]	43, 64
304.	Etablissements pour personnes handicapées ou en difficultés sociales (Etablissements socio-éducatifs - ESE)	[ ]	43, 64
305.	Etablissements pour personnes âgées ou adultes en difficultés psycho-sociales (Etablissement médico-social - EMS, Etablissement psycho-social médicalisé - EPSM, Pension Psycho-Sociale - PPS, Home non médicalisé - HNM)	[ ]	43, 64, 73
306.	Autres établissements d'accueil ou à caractère scolaire	[ ]	43, 64

Laboratoires et cabinets

307.	Laboratoires d'analyses médicales ou de prothèses dentaires	[ ]	43, 64
308.	Cabinets et instituts de physiothérapie	[ ]	43
309.	Cabinets et cliniques vétérinaires	[ ]	43, 64
310.	Laboratoires d'analyses vétérinaires	[ ]	43, 64
312.	Cabinets médicaux avec plus de 3 médecins	[ ]	43

Cimetières

311.	Cimetières, caveaux funéraires, crématoires	[ ]	43

Q. SPORT, LOISIRS, CAMPINGS, DORTOIRS

Sport

340.	Equipements sportifs (scolaire ou non scolaires)	[ ]
350.	Stades comprenant des tribunes fixes pour plus de 20'000 spectateurs **(EIE)**	[ ]
351.	Pistes pour véhicules motorisés destinées à des manifestations sportives **(EIE)**	[ ]
352.	Installations de sports d'hiver impliquant des modifications de terrain > 5'000 m² **(EIE)**	[ ]
353.	Canons à neige dont la surface destinée à être enneigée > 50'000 m² **(EIE)**	[ ]
354.	Terrains de golf de 9 trous et plus **(EIE)**	[ ]
355.	Stands de tir [ ] Stands de tir (cas général) [ ] A 300 m avec plus de 15 cibles **(EIE)**	

356. Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin public ou à l'usage de plus d'une famille

[ ] eau non chauffée	32
[ ] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m²	32, EN-VD11
[ ] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m²	32, EN-VD11, Concept énergétique
[ ] eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface	32, EN-VD11, Concept énergétique

357. Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin à l'usage d'une seule famille

[ ] eau non chauffée	
[ ] eau chauffée : bassin extérieur de moins de 200 m²	EN-VD11
[ ] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m²	EN-VD11, Concept énergétique
[ ] eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface	EN-VD11, Concept énergétique

Loisirs, campings, dortoirs

358.	Bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes	[ ]	43, 64
359.	Hôtellerie, restauration : établissements soumis à licences de café-restaurant, de café-bar, tea-room, bar à café, discothèque, night-club, buvette, etc...	[ ]	11, 43, 64
359bis	Création, transformation, changement d'affectation d'un salon de prostitution	[ ]	11B, 43
360.	Parcs d'attraction de plus de 75'000 m² ou pour plus de 4000 visiteurs par jour **(EIE)**	[ ]	
361.	Téléphériques, téléskis et autres installations de transport à câbles Coordonnées géographiques - *(joindre le préavis du Concordat des téléskis)* départ : / arrivée : /	[ ]	Annexe
362.	Ascenseurs inclinés, monorails servant au transport de personnes	[ ]	
363.	Dortoirs de chantier, logements de personnel par l'employeur	[ ]	43
364.	Campings, caravanings résidentiels	[ ]	43
365.	Places de jeux	[ ]	

R. RISQUES, DANGERS PARTICULIERS

Trafic aérien / Véhicules à moteur

400.	Ouvrages supérieurs à 25 m (60 m en zone fortement peuplée) ou aux abords d'un aérodrome Lien pour l'enregistrement par le propriétaire et des informations supplémentaires : lien	[ ]	Annexe
401.	a) Aménagement, extension et modification de parking de plus de 50 places de parcs (y compris les places déjà existantes)	[ ]	Annexe
401.	b) Garages et bâtiments avec parking de plus de 40 places *(intérieur, souterrain ou en toiture)*	[ ]	43
402.	Parcs de stationnement pour plus de 500 voitures (EIE) *(terrain ou bâtiment)*	[ ]	64
403.	Places de lavage pour véhicules.	[ ]	64
404.	Garages professionnels	[ ]	43, 64
405.	Dépôts de véhicules à moteur avec ou sans plaques de contrôle	[ ]	64

Incendie, explosion, pollution

406.	Matières solides, liquides et gazeuses présentant un danger *(incendie, explosion, pollution,intoxication etc.)* [ ] Plus de 50'000 m³ charbon **(EIE)** [ ] Plus de 5000 m³ liquide ou 50'000 m³ gaz **(EIE)** [ ] Débit massique gaz non épurés dépassant les limites OPair **(EIE)**		43, 64
408.	Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux	[ ]	63
409.	Traitements de surface (ex. galvanoplastie, métaux)	[ ]	43, 64
410.	Entreprises de nettoyage	[ ]	43, 64
411.	Traitement, pré-traitement et rejet d'eaux usées non ménagères *(eaux de refroidissement, de fabrication, de lavage)*	[ ]	64

Rayonnement

412.	a) Equipements de téléphonie mobile (mât, antenne, cabine, etc.), stations émettrices pour la radiodiffusion et autres applications de radiocommunication, stations électriques de transformation *(joindre le calcul des évaluations du rayonnement non ionisant)* Installation nouvelle Modification d'installation existante	[ ] [ ]	Annexe
	b) Installation d'antenne sur pylône électrique ou dans une installation haute tension (HT) *(à cocher si l'antenne se trouve sur une infrastructure électrique HT)*	[ ]	ESTI TD7
413.	Sources de radiation ionisante et installations y relatives	[ ]	
414.	Equipements fixes de transmission (signaux, images ou son) d'une puissance supérieure à 500 kW **(EIE)**	[ ]	

Substances, produits et déchets spéciaux			Annexes
416.	Entreprises avec substances, produits et déchets spéciaux [_] Plus de 1000 t de déchets spéciaux liquides **(EIE)** [_] Plus de 5000 t de déchets spéciaux solides ou boueux **(EIE)** [_] Extraction ou transformation de matériaux avec amiante **(EIE)**	[_]	
417.	Entreprises avec micro-organismes	[_]	
418.	Entreprises ou installations assujetties à l'OPAM (joindre le rapport succinct OPAM, Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)	[_]	Annexe

S. EQUIPEMENTS, INSTALLATIONS

Abri de protection civile (pour les constructions nouvelles comportant de l'habitation)

454.	Construction d'un abri PCi	[_]	46
455.	Dispense de construction d'un abri PCi	[_]	45

T. ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (EIE)

500.	L'installation est soumise à étude d'impact sur l'environnement **(EIE)** *(cocher aussi la question No 15 et joindre le rapport d'impact)* L'installation a fait l'objet d'une étude d'impact en première étape *(plan partiel d'affectation communal, de quartier, d'affectation cantonal, demande d'autorisation préalable d'implantation)*	[_] [_]	Annexe

G. ANNEXES

90. **a) Plans**

Plan de situation *(échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000)* établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier répond à la condition de l'art.69 al 1bis de la RLATC (*)	[X]
Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication des mesures de prévention contre l'incendie *(échelle 1:100 ou 1:50)*	[_]
Plans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau routier	[_]
Plans des canalisations d'eau et égouts *(eaux claires et eaux usées)*	[_]
Coupes nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé	[X]
Dessins de toutes les façades	[_]
En cas de locaux liés à la législation alimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les exigences présentes sur le site de l'office de la consommation.	

90. **b) Nombre d'exemplaires des plans**

(IMPORTANT : Saisir des nombres entiers p/ex 2,4,5...)	Demandé M	Demandé ME	Fourni
Nombre d'exemplaires pour la commune :	2	2	2
Nombre d'exemplaires pour la CAMAC :	0	0	2
Nombre total d'exemplaires remis par le mandataire :	2	2	4

91. **Documents**

	Comm.	CAMAC	Fourni
Questionnaire général complet (*) (demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune)	2	0	[X]
Procuration remise au mandataire Etablie par : [_] Propriétaire [_] Promettant acquéreur [_] Maître de l'ouvrage	2	0	
Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants)	2	0	[_]
Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1)	2	0	[_]
Documents renseignant sur le bruit extérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de séparation des locaux à usage sensible au bruit	2	0	[_]
Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor)	2	0	[_]
Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux	2	0	[_]
Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18m LCdF)	2	0	[_]
Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF)	2	0	[_]
Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant	2	0	[_]
Formulaire CNA/SUVA , générateurs et récipients de vapeur et sous pression	2	0	[_]
Rapport d'impact sur l'environnement (EIE)	2	0	[_]
Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)	2	0	[_]
Concept de gestion des sols	2	0	[_]
Plan schématique d'évacuation des eaux claires	2	0	[_]
Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit	2	0	[_]

92. **Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié**

Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN	2	0	[_]
Préavis du Concordat des téleskis	2	0	[_]
Risque de pollution de l'air (fumoirs à viande, torréfacteurs de café, séchoirs à fourrage, etc.)	2	0	[_]
Moteurs stationnaires à combustion et turbines à gaz	2	0	[_]

Demande de permis de construire (P) - 224994

BLOC-NOTES

1. Mandataire :
2. Commune :
3. CAMAC :

SIGNATURES

SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date : Conthey 10 6 23

Propriétaire(s) : Prom. acquéreur(s) : Droit distinct - permanent : Auteur des plans :

NPPR INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES SA
Nicod - Perrin - Parisod - Rey
1510 Moudon - Tél. 021 905 15 88

Destinataire des factures (*) *(publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton)*

Une fois la facture envoyée, une taxe de 30.-- Fr. sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures.

Nom (*) :	SEILER	Prénom :	DANIEL
Raison sociale :	LMD SERVICES SÀRL	Tél. :	0794692333
Adresse (*) :	Place de la Gare 1	E-mail :	
N° postal (*) :	1964	Localité (*) :	CONTHEY

Lieu, date et signature (*) :

Conthey 10 6 23

Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, promettant-acquéreur, bénéficiaire d'un DDP ou l'auteur des plans. **Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quelle que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune.** Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du au

Conformément à l'art. 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le :

Responsable du dossier (*) : Tél. (*) : Fax :

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Sceau et signatures :

PUBLICATION DE L'AVIS D'ENQUETE ET DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS

- Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés et aux délais spéciaux).
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune.
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique au plus tard le jeudi précédent à 16h00. Le dossier papier doit être transmis simultanément au secrétariat de la CAMAC.
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique au plus tard le mardi précédent à 16h00. Le dossier papier doit être transmis simultanément au secrétariat de la CAMAC.

Résultat de l'enquête publique
Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact !
DIT CAMAC
Pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70.21, email info.camac@vd.ch

Demande de permis de construire (P) - 224994

Listes de tous les acteurs de l'avis d'enquête

Propriétaires (propriétaires n° 1 à 5)

Nom, Prénom :	PIATEK TOMASZ	RAISON SOCIALE :	
Adresse :	Route des Esserts 100a		
Tél. :		E-mail :	
NPA :	1854	LOCALITE :	LEYSIN

Nom, Prénom :	DELADOEY DIDIER	RAISON SOCIALE :	
Adresse :	Route des Esserts 102		
Tél. :		E-mail :	
NPA :	1854	LOCALITE :	LEYSIN

Nom, Prénom :	LILIYA YURKOVSKAYA	RAISON SOCIALE :	
Adresse :	Route des Esserts 100a		
Tél. :		E-mail :	
NPA :	1854	LOCALITE :	LEYSIN

Auteur des plans (personne physique selon art. 72 RATC)

Nom, Prénom :	NICOD PIERRE-ANDRÉ	RAISON SOCIALE :	NPPR ING. ET GÉOM. SA
Adresse :	Chemin du Château-sec 6		
Tél. :	0219051588	E-mail :	moudon@nppr.ch
NPA :	1510	LOCALITE :	MOUDON

axiadessin
architecture
Tél. 079 386 34 16
axiadessin@gmail.com
Rue de Corbières 35
1630 BULLE

Client :	LMD Servies Sàrl	Objet :	Construction d'un chalet avec garage			02-06
Site :	Les Esserts - 1854 Leysin Parcelle N° 4121 -1070 m²	Plan :	**Façades Est et Sud**	**MISE EN CONFORMITE**	Altitude (ref. mer):1'340.15 Coordonnées :####	Date : 20/03/2023 Modif.:	Ech : 1:100 Format : A3

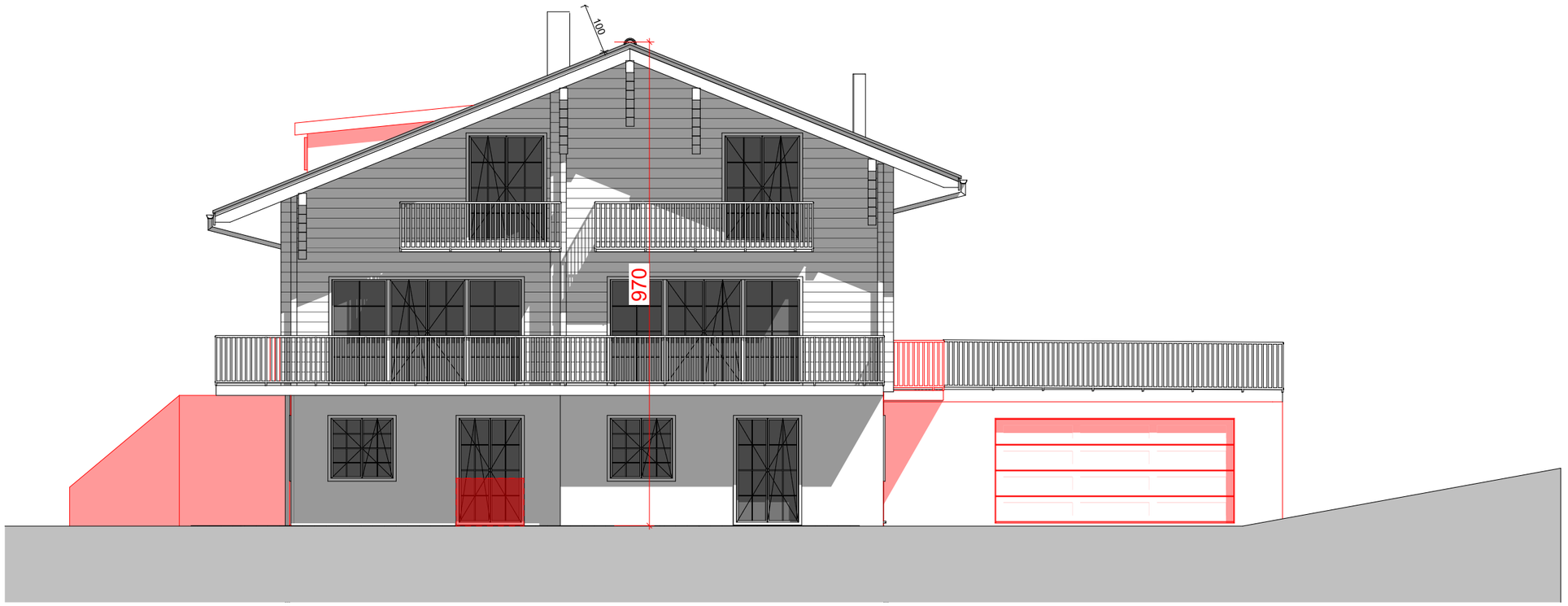

Façade Est

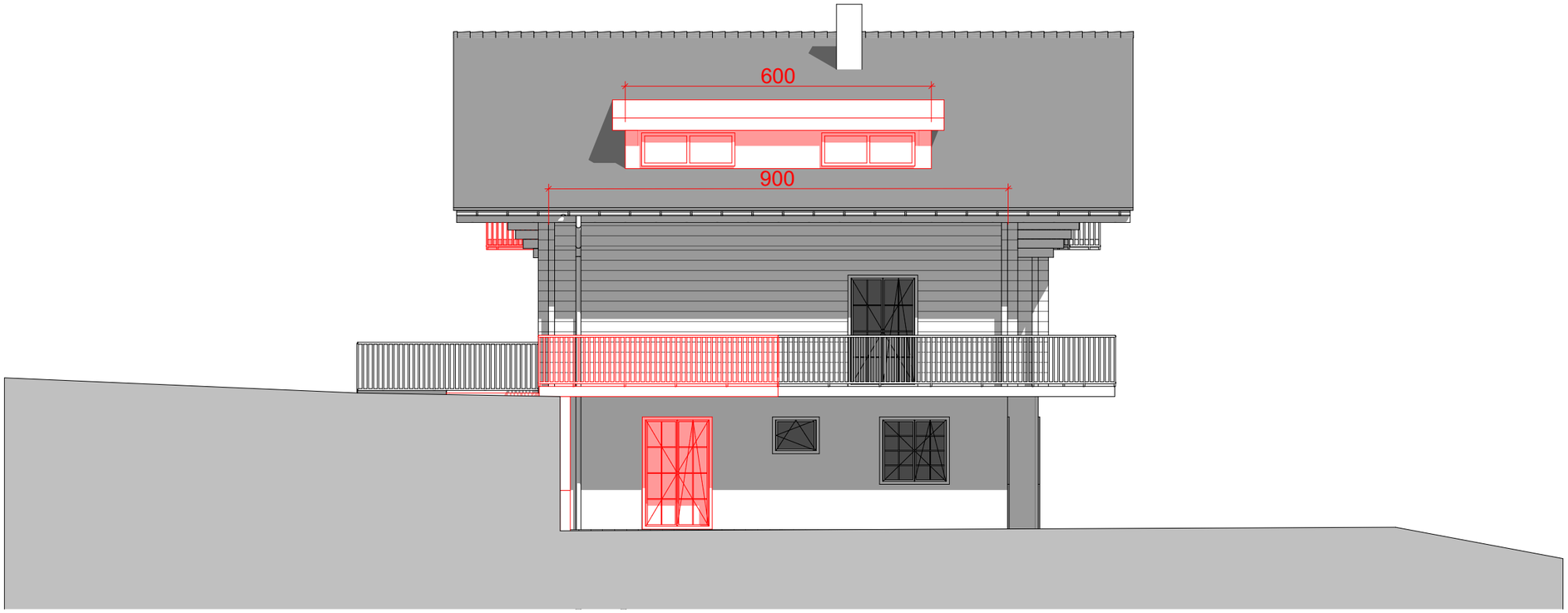

Façade Sud

axiadessin
architecture
Tél. 079 386 34 16
axiadessin@gmail.com
Rue de Corbières 35
1630 BULLE

Client :	LMD Servies Sàrl	Objet :	Construction d'un chalet avec garage			02-07
Site :	Les Esserts - 1854 Leysin Parcelle N° 4121 -1070 m^2	Plan :	**Façades Nord et Ouest**	**MISE EN CONFORMITE**	Altitude (ref. mer):1'340.15 Coordonnées :####	Date : 20/03/2023 Modif.:	Ech : 1:100 Format : A3

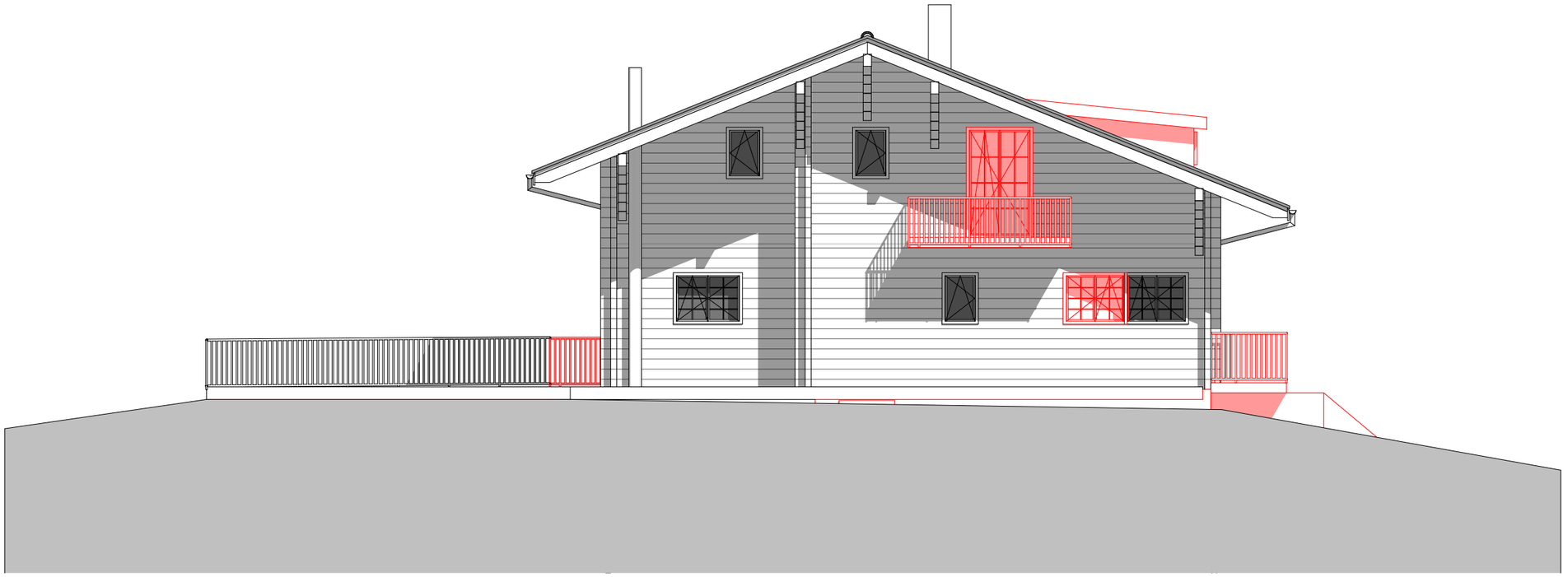

Façade Ouest

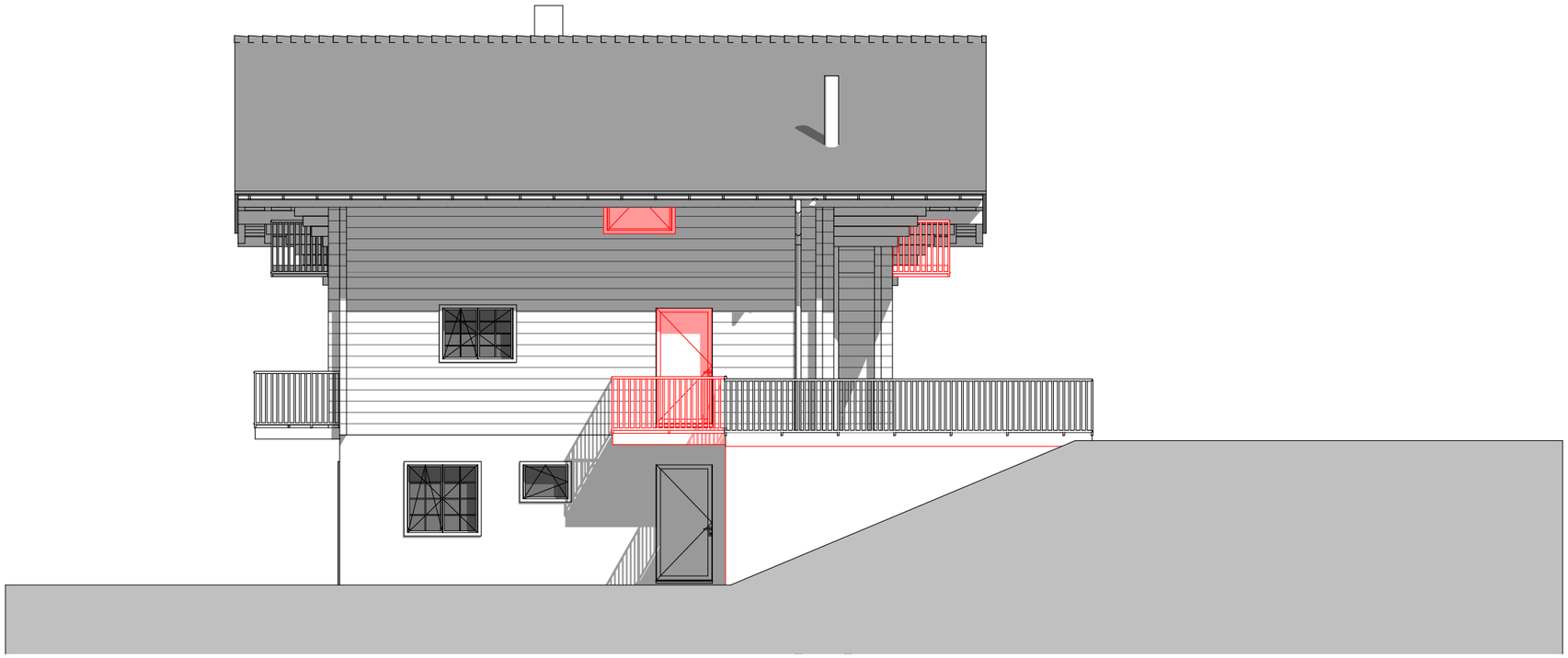

Façade Nord
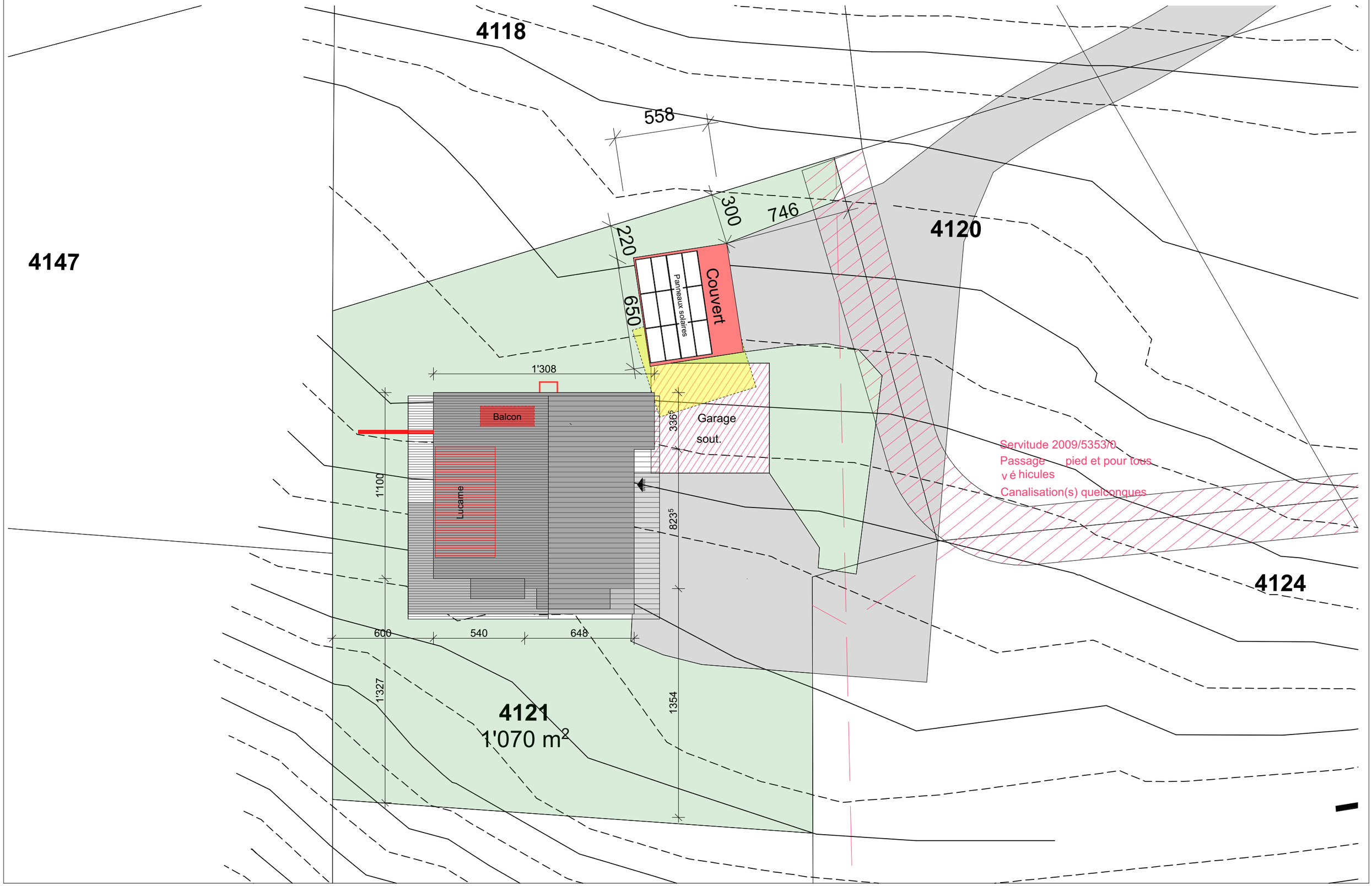
axiadessin architecture Tél. 079 386 34 16 axiadessin@gmail.com Rue de Corbières 35 1630 BULLE	Client : LMD Servies Sàrl Site : Les Esserts - 1854 Leysin Parcelle N° 4121 -1070 m²	Objet : Construction d'un chalet avec garage				02-01
		Plan : **Implantation**	**MISE EN CONFORMITE**	Altitude (ref. mer):1'340.15 Coordonnées :####	Date : 20/03/2023 Modif.:	Ech : 1:200 Format : A3